

Brocante FC Saint Georges
A Dominique Combas - 16 Avenue malakoff
17640 Vaux sur mer
fcstgeorgesdid@gmail.com
06 07 77 22 83

Le 7 Juin 2026
(inscription à retourner avant le 31 mai)

Professionnel

Particulier

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

@.....

Longueur souhaitée 3,50€ du mètre linéaire (5m Minimum si véhicule) : ml x 3.50€ = €

Nom ou raison sociale (Professionnel) :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (particulier)

(établie en vertu de l'article R321 – 9 du code pénal)

Je soussigné (e) (nom et prénom) :

Adresse :

No de carte d'identité : ou no de permis de conduire

Date de délivrance : Par qui :

Certifie sur l'honneur ne pas participer en qualité d'exposant à plus de

2 manifestations de type Braderie ou Vide grenier au cours de l'année civile.

Fait à Le.....

Signature

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (Professionnel)

Je soussigné (e) (nom et prénom) :

Adresse :

No de Siret : Date de délivrance : Par qui :

Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (art. 321-7 du code pénal) Etre soumis au régime de l'article L310-2 du Code du Commerce.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement, m'engage à le respecter et atteste l'exactitude des renseignements fournis ci dessus.

Fait à Le.....

Signature

Véhicule : oui non

Type du Véhicule :

Barnum Tivoli : oui non

Dimensions :

Conditions générales :

- Aucun remboursement n'est possible après l'inscription quel que soit le motif.
- Cette manifestation est un vide grenier, vous êtes donc responsable de votre étalage.
- l'association, décline toutes responsabilités (vol, casse, type de produits vendus, etc....)
- Seuls les responsables de l'association sont habilitées à gérer les emplacements.
- L'association se réserve le droit de refuser un exposant s'il estime que la vente du produit fait tort.
- La vente de boissons et produits alimentaires est exclusivement réservée à l'organisation sauf autorisation.
- l'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur sont interdit : les armes...
- vous louez un emplacement à 3,50 euros le mètre linéaire (**minimum 5 mètres loués si véhicule stationné sur emplacement**)
- l'exposant s'installera à l'endroit désigné par L'association.
- Vous êtes tenus de débarrasser votre emplacement à la fin de la vente, retour des invendus et tri des déchets dans les containers mis à disposition (tout pollueur s'expose à une amende)
- L'accueil des exposants à partir de 6h00.
- Les places réservées non occupées à 8h00 seront réattribuées.
- Les organisateurs se réservent le droit d'**expulser tout exposant ne respectant pas le règlement ou gênant le bon déroulement de la manifestation.**
- Une pièce d'identité sera demandée à l'arrivée de chaque exposant.

Votre inscription ne sera validée que si nous recevons :

- Le formulaire (correctement rempli), daté et signé.
- Votre chèque libellé à l'ordre du FC Saint Georges de Didonne (ne pas agrafer le chèque)
- L'attestation sur l'honneur (correctement remplie), datée et signée
- La photocopie recto verso de votre pièce d'identité

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales :

Faits à le
Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Avec les remerciements du Fc Saint Georges